

période de 1872 à 1875; aussi ne voit-il pas la nécessité de rétablir les tours. Il est difficile actuellement de se prononcer sur cette question, qui est de nouveau proposée à l'attention du monde médical.

Pour répondre à un vœu formulé par M. Marjolin, de faire appel aux sociétés charitables, la Société protectrice de l'enfance de Marseille a proposé l'amendement suivant au projet Lacretelle et Bérenger : Considérant que le nombre des infanticides pourrait être diminué par des mesures légales garantissant les filles-mères de l'abandon et de la honte ; — que l'interdiction de la recherche de la paternité en France impose à la loi l'obligation de prévenir l'infanticide et l'abandon par des mesures de pitié qui soustrairaient la fille-mère au désespoir et au crime ; — qu'il y a lieu de veiller à la conservation des enfants dès qu'ils ont donné signe d'existence ; — la Commission scientifique et médicale de la Société protectrice de l'enfance de Marseille propose la loi suivante : Article 1^{er}. — Tout département de France sera tenu de recevoir, dans une salle particulière de l'hospice dépositaire, la fille-mère dès le cinquième mois de sa grossesse ;

Art. 2. — La salle des filles-mères est fermée au public ;

Art. 3. — La fille-mère ne peut être recherchée dans cette salle, même par les parents ;

Art. 4. — A l'exception, la fille sera engagée à garder son enfant moyennant une allocation mensuelle, s'il y a lieu, mais elle aura le droit de laisser l'enfant à la charge de l'hospice départemental entre les mains de l'inspecteur des enfants assistés ;

Art. 5. — L'inspection départementale aura le droit de faire admettre dans la salle des filles-mères les femmes mariées fautives, lorsqu'il y aurait danger pour la vie de l'enfant ou l'honneur de la mère ;

Art. 6. — Des crédits seront ouverts pour la fondation dans chaque département d'un asile spécial pour les femmes enceintes et les enfants abandonnés, afin de les soustraire aux contagions dont ils sont victimes dans les hôpitaux généraux.

Ces dispositions auraient l'avantage : 1^o de diminuer le nombre des infanticides et des avortements provoqués ; — 2^o de soustraire la fille-mère au désespoir ou au crime, en lui évitant de paraître en public avec le signe manifeste de sa faute ; — 3^o de l'enlever au milieu de corruption où elle pourrait succomber à la tentation de se défaire de son enfant ; — 4^o de soustraire l'enfant aux préjudices qui résulteraient pour lui des compressions que la fille-mère fait subir à sa taille pour cacher sa grossesse ; — 5^o d'offrir un asile naturel aux filles-mères abandonnées par leur séducteur, précisément au moment où la grossesse est certaine ; — 6^o de protéger les filles-mères contre les sollicitations criminelles auxquelles elles sont sujettes de la part du père et de la mère qui, dans les campagnes surtout, se rendent souvent complices de l'infanticide (Maurin, *Journal d'hygiène*).

ALIMENTATION PUBLIQUE OU BROMATOLOGIE.

L'alimentation naturelle des peuples varie suivant les latitudes : dans les régions *tropicales*, alimentation surtout *végétale*, les fruits de toutes espèces y abondent, fruits sucrés et aqueux, sucrés et acidulés (ananas, figues, dattes, goyaves, citrons, oranges, etc.), pour stimuler ou réveiller les organes digestifs ; la viande est dure, coriace, peu agréable, aussi bien celle des mammifères que celle des oiseaux. — Dans les régions *tem-*

pérées, alimentation à la fois *végétale* et *animale* ; les populations sont frugivores et carnivores, on y trouve des plantes féculentes (orge, blé, maïs, sarrasin, pommes de terre, etc.), des fruits farineux (châtaignes, noix, pois, haricots, etc.) ; la viande (oiseaux, mammifères, gibier de toutes espèces) est savoureuse. — Dans les régions *froides* ou *polaires*, prédominance de l'alimentation animale ; la nourriture végétale va en diminuant à mesure qu'on approche du pôle ; les arbres, les fruits, les herbes deviennent de plus en plus rares, mais les populations trouvent en revanche, pour fournir à l'organisme de puissants éléments de calorification, de la viande, de la graisse, de l'huile, du sang. — Les Groënlandais, les Islandais, les Lapons, se gorgent de ces aliments, ainsi que de poisson pourri, fumé, salé ou conservé ; la nature leur fournit en abondance des phoques, des baleines, des oiseaux d'eau et des poissons de toutes espèces.

La civilisation a modifié sensiblement le régime des peuples ou de certaines classes de la société, en multipliant les échanges et les moyens de communication ; elle a transporté le vin, le blé, dans les pays où ils sont naturellement inconnus, et tend enfin à mettre partout une certaine égalité dans l'alimentation des peuples.

Abondance et disette. — Ces deux facteurs ont une influence sensible sur le nombre des mariages, des naissances et des décès. La disette a une action dépopulatrice dont les effets ne se font pas toujours sentir immédiatement, et ne sont souvent appréciables que longtemps après la disparition de la cause première. Ainsi, d'après Millot, l'année vigésimale correspondante à une année de disette donne toujours, au point de vue du recrutement militaire, un déficit plus ou moins considérable. — Suivant Méliet, il y a plus de vols dans les années de cherté ; enfin il est actuellement reconnu qu'une des

principales causes de dépopulation est l'insuffisance des vivres, leur rareté, leur prix élevé ou leur mauvaise distribution. — Il résulte des recherches de Messance (1766) et de John Barton (1801 à 1816) que, pour le passé, toutes les fois que le prix du blé a augmenté, la mortalité est devenue plus forte et réciproquement ; c'était alors un facteur de premier ordre parmi les causes de dépopulation. — Actuellement cette influence (mauvaise récolte, enchérissement des céréales) n'est plus aussi importante, elle est devenue presque secondaire ; elle modifie toujours la marche de la mortalité, mais dans des limites beaucoup plus restreintes : depuis 1810, de 15 p. 100 qu'elle était à Paris, elle est tombée à 8 p. 100 ; une disette aujourd'hui est loin de réagir sur le nombre des décès avec autant d'énergie qu'autrefois. Les causes qui ont atténué son action sont : 1° les modifications dans la législation agricole, qui ont fait disparaître les inégalités des prix des grains de province à province, et supprimé les prohibitions qui entravaient le commerce des grains ; — 2° la fixation du taux moyen de l'hectolitre de blé (pendant longtemps il a oscillé entre 17 et 20 francs), fixation qui permet de prévenir le renchérissement funeste aux pauvres, et la dépréciation de la marchandise qui peut ruiner le cultivateur ; — 3° les progrès de l'agriculture : on cultive plus de terres, on les cultive mieux, et le rendement du blé par hectare va en augmentant : ainsi depuis 1760, la production du blé a doublé en France ; — de 1715 à 1835, les grains ont augmenté de 72 millions d'hectolitres ; — en 1836, la récolte a été de 63,583,725 hectolitres ; — en 1858, de plus de 100 millions. — La France n'emprunte qu'un 70° à l'étranger, et chacun de ses habitants dispose annuellement de 210 litres de blé. — Pour la Grande-Bretagne, la ration annuelle par individu est de

163 ; — pour l'Espagne, 127 ; — pour la Hollande, 57 ; — pour la Prusse, 36 ; — pour la Pologne, 25 ; — pour la Suède, 8 (Moreau de Jonnés) ; — 4^e la culture de la pomme de terre qui suffirait à elle seule pour empêcher le retour des famines d'autrefois ; sa culture, dans la seule moitié orientale de la France, comprend près de 500,000 hectares, produisant 55 millions d'hectolitres. D'après Michel Lévy, une étendue de terrain bien cultivée en pommes de terre peut nourrir quatre fois autant d'individus qu'ensemencée en froment.

Le *taux moyen* de l'hectolitre de blé qui était autrefois de 17 à 20 francs a augmenté sensiblement depuis, et a passé par les chiffres suivants : 22 francs, 28 francs, 30 francs, 38 francs, en 1847. D'après Moreau de Jonnés l'influence de cette augmentation sur le mouvement de la population est devenue aussi désastreuse que les maladies épidémiques : depuis 1867, époque à laquelle le prix de l'hectolitre est monté à 30 francs, la population, au lieu de s'accroître de 152,000 habitants, comme en 1849, ne s'est accrue que de 64,800, c'est-à-dire qu'il y a eu une diminution de 73 pour 100.

La consommation de la *viande* influe moins directement que celle du blé sur le mouvement de la population ; elle contribue à augmenter la résistance aux fatigues du travail, et agit plus ou moins sur les classes ouvrières au point de vue des maladies et des décès. Le chiffre de cette consommation est donc un des éléments importants de l'hygiène publique. Suivant Payen, la quantité moyenne de viande pour chaque individu est de 21 kilogrammes 865 grammes par an, soit 57^{gr},16 par jour. Michel Lévy fait remarquer que cette moyenne est purement idéale, que les grands centres de population regorgent de denrées animales tandis que les campagnes en sont dépourvues ; les classes ouvrières et agri-

coles en consomment relativement très-peu. Payen est arrivé à cette conclusion, que la consommation moyenne d'un habitant des campagnes n'est pas même le cinquième de ce qu'un Parisien consomme, et de ce qui conviendrait pour une bonne alimentation. Paris reçoit environ 28 pour 100 de la totalité des bœufs abattus annuellement, et accapare huit fois plus de viande que le reste du pays.

La consommation de la viande, après avoir passé par des périodes d'augmentation et de diminution, est aujourd'hui pour Paris de 94^{kil},414 ; — pour Londres, elle est de 50 kilogrammes ; — pour Vienne, 78 kilogrammes ; — pour Berlin, 48^{kil},9 ; — pour Bruxelles, 41^{kil},7.

Suivant Moreau de Jonnés, la consommation de la viande suit une progression ascendante en Angleterre et descendante en France ; en Angleterre, elle est par chaque individu de 82 kilogrammes par an, soit de 224 grammes par jour.

Ajoutons enfin qu'en France, le nombre des bestiaux gras livrés à la consommation s'accroît chaque année (de Kergolay) ; l'élevage du bétail depuis une quinzaine d'années a réalisé de grands progrès. Malgré cela cependant, la quantité de viande mise en circulation n'est pas encore au niveau de l'augmentation de la population. Les principales causes de ce déficit sont, suivant Michel Lévy : le trafic de la boucherie, l'existence des octrois, la perte d'une notable portion des produits animaux. Les têtes sont vendues pour nourrir les animaux, ainsi que les parties gélatineuses ou cutanées, les pieds de mouton et de veau servent à faire des colles fortes, etc. (Payen).

Octrois. — On entend par octrois les *taxes* que les communes prélèvent sur les objets de consommation.

Depuis 1816 toutes les communes y sont soumises. Les catégories d'objets de consommation frappés par la taxe des octrois sont au nombre de 5 : 1° boissons et liquides ; — 2° comestibles ; — 3° combustibles ; — 4° fourrages ; — 5° matériaux.

Les octrois ont une influence fâcheuse sur l'alimentation du peuple, en diminuant la proportion de nourriture animale des classes pauvres, par suite du renchérissement du prix des vivres ; ils aggravent les effets de dépopulation. Ils ont donc en principe une action essentiellement mauvaise. Il est bon d'ajouter que le mal est peut-être moins dans le principe lui-même, que dans l'application et la distribution défectueuse des impôts qui frappent de taxes trop élevées à l'entrée des villes certaines denrées de première nécessité (viande, vins, etc.).

Le tableau suivant dressé par Kergolay montre l'influence de l'octroi sur l'alimentation publique ; partout où les droits d'octroi ont été réduits, la consommation de la viande a augmenté et réciproquement.

**Consommation moyenne de viande de boucherie
par tête d'habitant.**

DÉPARTEMENTS.	1816	1833	OCTROIS				DIFFÉRENCE de consomma- tion	
			Diminution de		Augmentation de		en plus.	en moins.
			k	k	k	k	k	k
Finistère.....	65.09	72.41	9.82 à	9.79	»		7.22	»
Morbihan.....	45.79	39.32	»		9.00 à	11.68	»	6.65
Loire-Inférieure	31.72	32.31	25.00	23.47	»		0.79	»
Indre-et-Loire..	43.60	55.14	9.90	9.69	»		11.54	»
Charente.....	50.71	45.15	»		11.66	13.08	»	5.56
Basses-Pyrénées	79.80	55.65	»		9.01	19.40	»	24.15
Seine.....	78.22	63.69	»		34.60	42.40	»	15.55
Yonne.....	34.25	41.92	10.60	10.22	»		6.77	»

Conservation des substances alimentaires. —

Nous avons étudié cette question précédemment (Voir page 247).

DES PROFESSIONS.

Professions en général. — La statistique divisait en 1851 en six grandes catégories la population professionnelle de la France :

Agriculteurs.....	14.318.476
Grandes industries.....	1.331.260
<i>À reporter...</i>	<i>15.649.736</i>